

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

SEANCE DU 3 MARS 2025

Nombre de membres élus : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 6

Le 3 mars 2025, le Comité de la Caisse des Ecoles du Lavandou s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI,

Présents : M. Gil BERNARDI, Mme Frédérique CERVANTES, Mme Nicole GERBE, M. Gilles COLLIN, Mme Corinne FERRAND et Mme Myriam BINOIS

Absents excusés : Mme Nathalie JANET, Mme Laurence TOUZE-ROUX et Mme Laëtitia SPIEGELS

Quorum : 5

Date de la convocation : 14 février 2025

N° délibération : 04-2025

CONTRAT DE PRESTATIONS DE LOCATION-ENTRETIEN D'ARTICLES TEXTILES,
D'EQUIPEMENT D'HYGIENE POUR LA CUISINE CENTRALE ET LES CUISINES
ANNEXES

Considérant qu'il est nécessaire de souscrire un contrat de location-entretien pour les vêtements professionnels utilisés en cuisine centrale et ses annexes afin de respecter les règles d'hygiène,

Considérant que l'objet dudit contrat est la location-entretien d'articles textiles et d'équipements d'hygiène pour les besoins des activités professionnelles.

Considérant que la société ELIS propose la solution la plus adaptée aux besoins de la cuisine centrale et de ses annexes,

Le COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DU LAVANDOU
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE avec 6 voix pour

AUTORISE Monsieur le Président à signer le nouveau contrat annexé à la présente délibération.

PRECISE que ce contrat répond à des obligations réglementaires pour les équipements concernés.

FAIT AU LAVANDOU, les JOUR, MOIS et AN que DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,



Le Président
Gil BERNARDI



Date de publication :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Toulon à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture du Var ou date de sa publication.